Le Journal des décideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC - N°972 du Jeudi le 12 Novembre 2026 Prix: 500 Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.tg

SGI Togo
SOCIETE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION DU TOGO
Tél: (+228) 22 53 33 30 (+228) 22 53 33 40
Email: sgitogo@sgitogo.tg
Adresse: 4691, Bld Gal GNASSINGBE Eyadéma 01 BP 2312 Lomé 01 (TOGO)

Portrait

• (Pages 03,05&10)

Pascal Agboyibor, le négociateur que s'arrachent États et entreprises



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Lamborghini

2,53 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2026

Malgré un repli de 1,9 % de ses livraisons sur les neuf premiers mois de l'année (avec 7 983 véhicules écoulés), la marque sportive de ... • (Page 08)

IA

Au Web Summit de Lisbonne, la Tech chinoise passe à l'offensive

Du 9 au 12 novembre, le Web Summit, réunit à Lisbonne le gratin de l'économie numérique mondiale. ... • (Page 08)

Aérien

Ethiopian Airlines et Air Peace signent un accord interligne bilatéral

Le premier groupe aérien africain et le principal transporteur nigérian ont signé, le 10 novembre 2026, un ... • (Page 02)

Réseaux sociaux

La HARC recense les créateurs de contenus

Au Togo, les créateurs de contenus, blogueurs, influenceurs et autres acteurs des réseaux sociaux sont invités à s'inscrire dans une base de données de la Haute autorité de régulation de ... • (Page 04)

Financement

ShafDB mobilise 60 milliards FCFA pour le logement abordable

La Société Financière Internationale (SFI) et le groupe Ecobank ont été les investisseurs d'ancrage de la première émission d'obligations durables en monnaie ... • (Page 06)



Togo

Un plan d'action 2026-2030 pour le développement de la filière lait

• (Page 04)

Développement local participatif

Le maire de commune Golfe 6 échange avec les artisans

Le maire de la commune Golfe 6, Kokou Amenyenou a échangé, le vendredi 6 novembre à Baguida, chef-lieu de la commune, avec les artisans sur leur rôle ... • (Page 11)

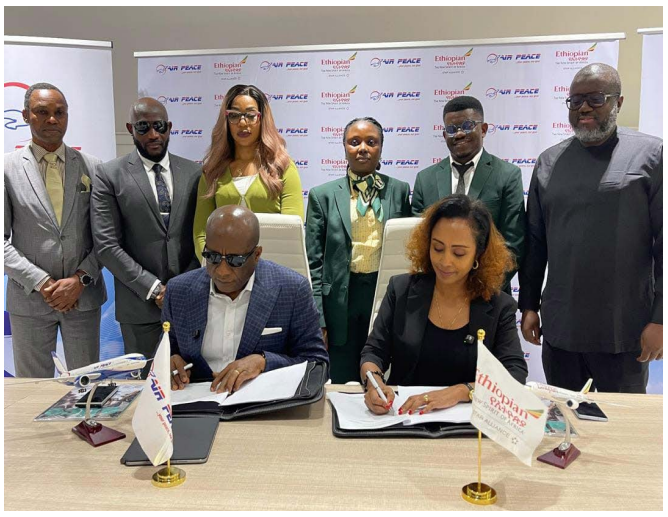


Aérien

Ethiopian Airlines et Air Peace signent un accord interligne bilatéral

Le premier groupe aérien africain et le principal transporteur nigérian ont signé, le 10 novembre 2026, un accord interligne bilatéral. Ce partenariat vise à faciliter les déplacements des passagers, à élargir les possibilités de correspondance entre l'Afrique et le reste du monde et à soutenir l'intégration économique du continent.

• *Junior Aredola*



Un billet unique pour simplifier les voyages. La connectivité aérienne africaine franchit une nouvelle étape. Ethiopian Airlines et Air Peace ont conclu un accord interligne bilatéral destiné à faciliter les déplacements des voyageurs et à renforcer les liaisons entre leurs réseaux respectifs. Concrètement, cette coopération couvre le transport des passagers ainsi que les services de bagages enregistrés. Elle autorise chacune des deux compagnies à émettre des billets pour des itinéraires combinant des vols opérés par les deux transporteurs. Les voyageurs pourront ainsi effectuer un trajet sur la base d'une réservation unique, avec la possibilité de faire enregistrer leurs bagages jusqu'à leur destination finale, lorsque les conditions le permettent. Ce dispositif évite les réservations séparées et les nouvelles formalités d'enregistrement des bagages lors des correspondances. Il devrait contribuer à rendre les voyages plus fluides et plus pratiques.

Addis-Abeba, une passerelle vers les destinations internationales

L'accord repose sur la complémentarité des réseaux des deux compagnies. Air Peace apporte son maillage domestique et régional, notamment au Nigeria et en Afrique de l'Ouest, tandis qu'Ethiopian Airlines met à contribution son vaste réseau international couvrant l'Afrique, l'Europe, l'Asie, le Moyen-Orient et les Amériques. Grâce à cette synergie, les passagers au départ des principales villes nigérianes et ouest-africaines pourront accéder plus facilement aux destinations internationales desservies par Ethiopian Airlines, avec Addis-Abeba comme principal point de correspondance. Dans le sens inverse, les voyageurs arrivant sur les vols de la compagnie éthiopienne disposeront de davantage de possibilités pour poursuivre leur trajet à travers le Nigeria et l'Afrique de l'Ouest grâce au réseau d'Air Peace. Pour les deux transporteurs, cette coopération constitue ainsi un levier d'élargissement de leur offre commerciale et de renforcement de leur présence sur les marchés africains et internationaux.

Une ambition commune pour l'aviation africaine

Pour le PDG du groupe Ethiopian Airlines, Mesfin Tasew, cet accord traduit une volonté commune d'améliorer la connectivité et la qualité des services proposés aux passagers. « En combinant nos forces, nous créons plus d'opportunités de voyage et rapprochons l'Afrique du monde », a-t-il souligné, mettant en avant l'importance de ce partenariat pour accompagner la croissance du transport aérien sur le continent. Du côté d'Air Peace, son président-directeur général, Dr Allen Onyema, considère cette collaboration comme une nouvelle étape dans la stratégie de rapprochement des marchés africains. Il estime que l'association des réseaux nationaux, régionaux et internationaux des deux compagnies permettra de multiplier les possibilités de déplacement, tout en renforçant les échanges économiques, commerciaux et culturels. Le dirigeant nigérian a également réaffirmé la volonté de son entreprise de nouer des partenariats stratégiques susceptibles d'améliorer le confort des passagers et de positionner l'aviation africaine comme un acteur plus compétitif du transport aérien mondial. Au-delà des avantages opérationnels pour les voyageurs, le partenariat Ethiopian Airlines-Air Peace porte également des enjeux économiques. En facilitant la circulation des personnes et en rapprochant les marchés, l'accord pourrait contribuer à dynamiser les échanges commerciaux, les investissements et les activités touristiques. Le tourisme devrait également bénéficier de cette coopération. La simplification des réservations, la coordination des correspondances et l'élargissement des destinations accessibles pourraient réduire les contraintes auxquelles sont confrontés les voyageurs d'affaires et de loisirs.



AUX DÉCIDEURS ...

A l'épreuve de l'efficacité publique

Par-delà les 5 428,3 milliards FCFA soumis à l'examen du Parlement, le double rendez-vous budgétaire ouvert le 6 novembre 2026 pose une question fondamentale : comment transformer les ressources publiques en résultats concrets pour les populations ? Entre impératifs sociaux, investissements structurants et discipline financière, le Gouvernement et les députés sont attendus sur le terrain de la performance.

Il y a des chiffres qui impressionnent et des chiffres qui obligent. Les 5 428,3 milliards FCFA cumulés des projets budgétaires 2026 et 2027 appartiennent incontestablement à ces deux catégories. Mais au-delà de l'importance des enveloppes, c'est surtout la responsabilité qu'elles impliquent qui mérite l'attention.

En ouvrant simultanément l'examen de la loi de finances rectificative 2026, arrêtée à 2 744,2 milliards FCFA, et du projet de loi de finances 2027, fixé à 2 684,1 milliards FCFA, l'Assemblée nationale est face à un exercice qui dépasse largement la validation de prévisions comptables. Il s'agit d'apprécier des choix politiques, de mesurer des priorités et, surtout, de s'assurer que l'argent public répond effectivement aux besoins du pays.

Le premier enseignement de cette séquence est la nécessité de composer avec les réalités économiques. Le budget rectificatif 2026 en est une illustration. Dans un environnement international dégradé, marqué notamment par les tensions géopolitiques et les chocs sur les marchés énergétiques, le Gouvernement a dû revoir certains équilibres. Le déficit budgétaire passe ainsi de 3 % à 3,4 % du PIB, notamment sous l'effet du renforcement des mesures de soutien au pouvoir d'achat.

Ce choix traduit un arbitrage délicat, mais incontournable : protéger les populations sans compromettre les capacités d'investissement de l'État ni fragiliser durablement les finances publiques. La véritable difficulté réside dans la capacité à maintenir cet équilibre. Car soutenir le pouvoir d'achat est une nécessité sociale, mais préserver la soutenabilité budgétaire demeure une exigence économique.

Pour 2027, le Gouvernement affiche une ambition qui se veut plus exigeante encore : celle d'une « République des résultats » et de l'efficacité publique. La formule est forte. Elle engage. Elle suppose que chaque franc CFA mobilisé puisse être associé à un objectif précis, à une réalisation identifiable et à un impact mesurable. La responsabilisation des gestionnaires, l'efficacité de la dépense et la transparence dans la reddition des comptes ne doivent donc pas rester de simples principes de bonne gouvernance. Ils doivent devenir des pratiques systématiques.

C'est précisément à ce niveau que se situe le véritable défi budgétaire du Togo. La mobilisation des ressources est importante, mais leur utilisation l'est tout autant. Construire des infrastructures, renforcer les services de santé, améliorer l'accès à l'éducation, soutenir l'agriculture, créer des opportunités pour la jeunesse et accompagner les entreprises : voilà autant de résultats qui doivent donner un sens concret aux milliards engagés.

Dans cette perspective, le Parlement a une responsabilité déterminante. L'intervention du président de l'Assemblée nationale, Komi Sélom Klassou, rappelle opportunément que derrière chaque ligne budgétaire se trouvent des citoyens, des familles, des producteurs, des enseignants, des soignants et des entrepreneurs. Le contrôle parlementaire ne saurait donc se limiter à une lecture technique des recettes et des dépenses.

L'entrée en scène du Sénat, dans le cadre du bicaméralisme égalitaire instauré par la Constitution du 6 mai 2024, donne également une dimension institutionnelle particulière à cet exercice. Cette participation successive des deux chambres doit être une occasion supplémentaire de renforcer la qualité du débat budgétaire, la transparence des choix publics et la redevabilité des institutions.

Toutefois, le contrôle ne doit pas être confondu avec la confrontation. Le dialogue entre le Gouvernement et le Parlement gagne à être exigeant, mais constructif. Il ne s'agit ni d'approuver systématiquement les propositions de l'exécutif ni de rechercher l'opposition pour elle-même. Il s'agit de faire prévaloir l'intérêt général, en veillant à ce que les choix budgétaires soient cohérents avec les ambitions nationales et les attentes des populations.

La véritable réussite de ces deux budgets ne se mesurera donc pas au montant des crédits votés, mais à la capacité de l'État à transformer chaque ressource mobilisée en progrès économique et social. Car, en définitive, la meilleure politique budgétaire est celle dont les populations peuvent constater les résultats, bien au-delà des chiffres inscrits dans les lois de finances.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

• *Source : tresor.economie.gouv.fr*

Portrait

Pascal Agboyibor, le négociateur que s'arrachent États et entreprises

Discret, l'avocat d'affaires togolais a été de toutes les grandes négociations minières et énergétiques du continent, de la République démocratique du Congo au Mali. À 59 ans, ce fils d'ancien Premier ministre dirige l'un des cabinets d'affaires les plus courtisés de la région. Portrait d'un homme qui a fait de la salle de négociation son territoire.



Le rituel est toujours le même, narré par les proches collaborateurs : quelques minutes avant d'entrer en salle de négociation, Pascal Agboyibor ne relit presque jamais les contrats. En salle, il observe les acteurs assis autour de la table, jauge les rapports de force et laisse le silence faire son travail. Il ne prend généralement la parole que s'il estime avoir une solution pragmatique à proposer ou une position à clarifier, avec cette propension à avoir les yeux rivés sur son téléphone, toujours alerte sur le flux incessant des messages entrants. « Mon rôle, c'est de gérer la dynamique dans la salle de négociation où, en fonction des arguments avancés par chaque partie, nous réévaluons notre position. Il revient ensuite au client de prendre la décision finale », résume avec une tranquille assurance l'avocat d'affaires togolais, du haut de son 1,83 mètre.

Le conseiller de choix des puissants

Le propos, sans emphase, est celui d'un artisan consciencieux qui décrit son métier, pas d'une vedette qui vante ses exploits. C'est pourtant l'une des stars incontestées du droit des affaires en Afrique subsaharienne qui le dit. De fait, ces dernières années, Pascal Agboyibor a été de toutes les grandes négociations minières et énergétiques du continent (audit de contrats miniers, dossiers d'arbitrage, financement de projets, partenariats public-privé…), en RDC, en Guinée, en Éthiopie et au Mali. Il s'impose aujourd'hui comme le conseiller de choix des puissants, qu'il s'agisse d'États africains, de multinationales telles que la major canadienne Barrick ou d'institutions comme la Banque africaine de développement (BAD). Chambers Global, l'annuaire juridique de référence, le classe depuis douze ans parmi les meilleurs spécialistes « Projects & Energy » d'Afrique. Quant au classement annuel 100 Legal Powerlist d'Africa Business+, la lettre d'information du groupe Jeune Afrique, qui recense les avocats d'affaires les plus actifs d'Afrique francophone, il vient de lui décerner pour la cinquième année consécutive le titre de « Lawyer of the Year ». La plus grande fierté de Pascal Agboyibor reste toutefois le projet hydroélectrique de Grand Inga, en RDC, dont il a été l'un des conseils juridiques, et qui pourrait, à terme, devenir le plus grand barrage au monde, avec jusqu'à 44 000 mégawatts (MW) de capacité de production et un coût total estimé à 80 milliards de dollars.

« Mon rôle, c'est de gérer la dynamique dans la salle de négociation où, en fonction des arguments avancés par chaque partie, nous réévaluons notre position. Il revient ensuite au client de prendre la décision finale »

Difficile pourtant de reconnaître cette figure majeure du barreau africain dans l'homme qui reçoit l'auteur de ces lignes, un matin d'août, dans sa maison en bord de mer, à Lomé. À quelques kilomètres du centre de la capitale togolaise, Baguida est une banlieue résidentielle blottie le long du littoral atlantique. Connue pour ses plages de sable fin, la localité est réputée pour son atmosphère propice à la détente, à l'écart de l'agitation urbaine. Pascal Agboyibor y a trouvé « son refuge, loin de tout, face à l'océan et le dos tourné à la ville ». C'est ici que le majordome de la maison accueille le visiteur, avant de l'inviter à rejoindre son employeur sur le balcon qui fait face à la mer. Pascal Agboyibor s'y tient déjà. Ici, l'aura s'efface derrière la simplicité d'un hôte qui écoute autant qu'il parle, et qui aime débattre autour d'un café. Le même homme, en somme, que celui de la salle de négociation : attentif, patient mais en tenue plus décontractée.

L'héritage du père

Aujourd'hui âgé de 59 ans, Pascal Agboyibor cultive une discrétion proverbiale, à rebours de la réputation qui le précède sur l'échiquier juridique international. Cette réputation, il la doit d'abord à un nom. Celui de son père, feu Yawovi Madji Agboyibo (décédé en mai 2020 et dont le nom s'écrit parfois avec « r »), illustre avocat d'affaires et Premier ministre du Togo de 2006 à 2007. Reconnu pour ses talents oratoires, tacticien rusé et patient, l'homme avait hérité en mina, la langue du sud du pays, d'un patronyme qui signifie « bélier noir », surnom qui lui est resté. C'est dans l'ombre portée de ce personnage haut en couleur que le fils grandit, aîné d'une fratrie élargie de dix-sept enfants, issus de plusieurs unions de son père. « J'étais dans cet environnement où, du matin au soir, on parlait de grands procès dont les médias se faisaient l'écho à l'époque. Je pense que tout cela a nécessairement joué dans le choix du métier d'avocat, même si c'était évidemment très subliminal », reconnaît Pascal Agboyibor, originaire de Kouvé (sud-est du Togo). À la fin des années 1980, le cabinet paternel, qui comptait alors une vingtaine de collaborateurs, était sollicité par les grandes banques et toutes les compagnies d'assurance du Togo. « Mon père était toujours sur les grands dossiers d'arbitrage », se souvient-il. Mais l'avocat est aussi un homme politique de premier plan, figure de l'opposition togolaise avant d'entrer à la primature. Ce n'est que bien plus tard que Pascal Agboyibor comprendra que son père « ne cherchait pas vraiment le pouvoir » et qu'il voulait surtout « améliorer le quotidien des gens ». Aujourd'hui encore, il lui consacre une prière, « chaque matin », ainsi qu'à tous ceux « qui sont partis trop tôt ».

L'envie de tout savoir

Bibliophile invétéré, le père veille aussi à nourrir l'esprit de son fils. Dès le collège, il lui inculque le goût de la lecture pour développer sa culture générale et mieux comprendre les enjeux du monde. « Bien que j'aie eu ma chambre durant mes années de collège au Togo, mon père tenait à ce que je dorme dans sa grande bibliothèque remplie de livres. Je dialoguais donc avec les auteurs, toutes tendances confondues, avant de m'endormir. C'est à cette époque que j'ai été sensibilisé à la culture totale, c'est-à-dire l'envie de tout savoir dans tous les domaines », confie Pascal Agboyibor, dont l'inclination pour l'apprentissage doit sans doute aussi beaucoup à sa mère, institutrice et directrice d'école primaire. Lecteur dans l'âme, il recommande aujourd'hui volontiers le truculent L'Étrange destin de Wangrin d'Amadou Hampâté Bâ et, aux jeunes professionnels africains, « avec un penchant assumé pour l'univers des commodities », le livre-enquête de Javier Blas et Jack Farchy, Un monde à vendre, qui décrypte l'univers des grands négociants en matières premières.

Mais on ne dialogue pas éternellement avec les auteurs suggérés par d'autres :



Suite à la page 05

Togo

Un plan d'action 2026-2030 pour le développement de la filière lait

Le Togo entend réduire sa dépendance aux importations de produits laitiers et renforcer sa souveraineté alimentaire. Réunis les 6 et 7 novembre 2026 à Lomé, les acteurs de la filière ont validé un plan d'action national 2026-2030, qui mise notamment sur l'amélioration de la production, la transformation locale et le renforcement des infrastructures.

• *Wilson Lawson*



Une production nationale encore insuffisante. Le développement de la filière lait local s'impose comme un enjeu stratégique pour le Togo. Malgré un potentiel d'élevage, la production nationale reste largement en deçà des besoins de consommation. En 2025, la production de lait de vache était estimée à environ 13 032 tonnes, un volume qui ne couvre qu'une faible proportion de la demande intérieure. Cette insuffisance entretient le recours aux importations de produits laitiers et pèse sur la balance commerciale du pays. Pour inverser cette tendance, le gouvernement entend structurer davantage la filière et créer les conditions d'une production locale plus compétitive. C'est dans cette perspective que le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire (MAPRASA), à travers la Direction des ressources animales, a organisé, les 6 et 7 novembre à Lomé, un atelier de validation du Plan d'action national pour le développement de la filière lait local sur la période 2026-2030. À l'ouverture des travaux, le Directeur des ressources animales, BELEYI Magnimniwè, a rappelé les enjeux de cette initiative, notamment le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'amélioration des revenus des acteurs ruraux et la création d'opportunités économiques au profit des femmes et des jeunes. Il a également salué l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, en particulier la CEDEAO, l'Agence française de développement (AFD), à travers le Projet d'appui à l'offensif lait de l'Afrique de l'Ouest (PAOLAO), ainsi que l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savanes (APESS).

Onze centres de collecte et onze mini-laiteries envisagés

Pendant deux jours, les représentants des ministères sectoriels, des organisations professionnelles, des institutions de recherche et de formation ainsi que des partenaires techniques et financiers ont passé en revue le contenu du projet de plan d'action. Les discussions ont été structurées autour de trois axes majeurs. Le premier concerne l'amélioration de la production, de la productivité et de la santé animale. Il prévoit notamment des actions sur le potentiel génétique du cheptel, l'alimentation animale, les infrastructures pastorales et l'accès aux soins vétérinaires. Le deuxième axe porte sur la collecte, la transformation et la commercialisation du lait local. L'objectif est de renforcer les capacités des acteurs, d'améliorer la qualité et l'hygiène des produits laitiers et de développer des circuits de commercialisation adaptés. Le troisième volet concerne la gouvernance, le suivi-évaluation et le financement. Il vise à assurer une meilleure coordination des interventions et à garantir la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions retenues. Parmi les investissements structurants envisagés figurent la construction de 11 centres de collecte et de 11 mini-laiteries, ainsi que le renforcement des dispositifs de santé animale.

Le financement, principal défi de mise en œuvre

Si la validation du plan constitue une avancée pour la filière, plusieurs contraintes restent à surmonter. Les participants ont notamment relevé l'insuffisance des données statistiques actualisées, les difficultés liées à la collecte et à la traçabilité du lait, le manque de capacités de transformation et les défis de compétitivité des produits locaux. La productivité du cheptel, le déficit d'infrastructures, la mobilisation des financements et la gouvernance de la filière figurent également parmi les préoccupations soulevées. La question des ressources financières apparaît particulièrement déterminante. Environ 76,35 % du financement prévisionnel du plan reste à mobiliser. La concrétisation des ambitions affichées dépendra donc de la capacité de l'État à renforcer son engagement budgétaire et à obtenir une participation accrue des partenaires techniques et financiers et du secteur privé.





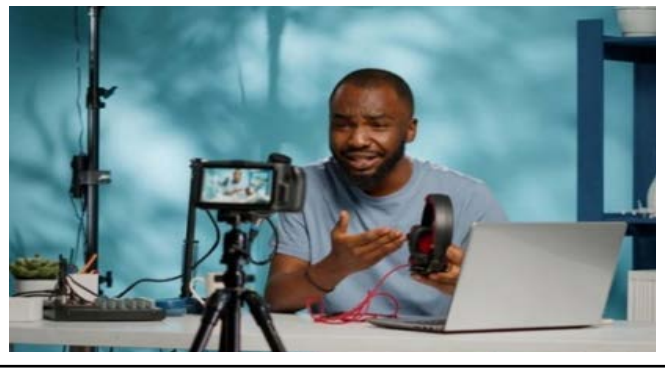
Réseaux sociaux

La HARC recense les créateurs de contenus

Au Togo, les créateurs de contenus, blogueurs, influenceurs et autres acteurs des réseaux sociaux sont invités à s'inscrire dans une base de données de la Haute autorité de régulation de la communication écrite, audiovisuelle et numérique (HARC).

L'appel a été lancé à travers un communiqué de l'institution publié le lundi 9 novembre. L'opération consiste à renseigner un formulaire accessible en scannant le code QR disponible sur le site officiel de la HARC. Les informations demandées concernent l'identité des personnes inscrites, leur lieu de résidence, leur domaine de spécialité ou d'activité sur les réseaux sociaux, ainsi que leurs coordonnées électroniques et téléphoniques. Cette démarche, qui fait suite à une rencontre entre la HARC et les créateurs de contenus, devrait permettre au régulateur de disposer d'un répertoire actualisé des acteurs présents sur les plateformes numériques. Elle intervient dans un contexte marqué par la prépondérance des réseaux sociaux dans la circulation de l'information et la production de contenus.

(Togo Officiel)



Alphabétisation

Le Togo explore de nouvelles pistes de financement

Au Togo, le gouvernement veut mobiliser davantage de ressources pour améliorer l'accès à l'Alphabétisation et à l'éducation non formelle (AENF). Le ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance a organisé, dans ce sens, le mois dernier à Lomé, une table ronde consacrée à la recherche de financements supplémentaires pour ce sous-secteur.



La démarche intervient dans un contexte marqué par d'importants besoins en matière d'alphabétisation. Selon les données du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), près de 1,5 million d'adultes ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer par écrit. Environ deux tiers de ces personnes sont des femmes. À cette situation s'ajoutent plus de 142.000 enfants âgés de 9 à 14 ans qui sont en dehors du système éducatif formel. Face à ces défis, plusieurs actions ont déjà été engagées. « Le Togo a enregistré un taux d'alphabétisme de 70,8 % en 2021. Pour consolider ces acquis, plusieurs initiatives ont été engagées, notamment la Stratégie nationale d'alphabétisation et d'éducation non formelle, le Projet d'appui à l'alphabétisation fonctionnelle des femmes (PAAFF) et l'expérimentation de centres communautaires d'éducation », a indiqué le directeur de cabinet du ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, Pyabalo Mazama-Esso Minza. Le financement reste en effet un enjeu pour étendre les programmes et toucher davantage de bénéficiaires. La rencontre de Lomé a ainsi permis aux représentants des pouvoirs publics, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et du secteur privé d'examiner de nouvelles possibilités de financement. L'objectif est de diversifier les sources de financement et de développer des partenariats pour élargir l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes.

(Togo Officiel)

Suite de la page 03

vient un moment où il faut aller écrire les pages de son propre destin. Fini les sorties du week-end; celles du samedi au cinéma Le Togo et celles du dimanche au cinéma Opéra pour les grands films français ou américains. Adieu aussi les vacances passées à arpenter les plantations de café et de cacao : c'est toute l'insouciance d'une enfance heureuse qui se dissipe alors. Le jeune Pascal quitte finalement le pays pour la France, son BEPC en poche, afin d'y poursuivre ses études, presque naturellement destiné à devenir juriste, comme si la chose allait de soi. À l'époque pourtant, il se voyait bien devenir… astrophysicien.

De Jeantet à Orrick, les années de formation

Un DEA de droit privé en poche, obtenu à l'Université Lille 2 en 1993, Pascal Agboyibor rejoint dans la foulée, à 27 ans, le cabinet Jeantet Associés – sur recommandation de son père, qui le met en relation avec Stéphan Alamowitch. Cette rencontre, comme celles de David Syed (aujourd'hui chez Dentons à Londres) et de Ralph Baxter, ancien manager charismatique du cabinet américain Orrick, va façonner ses convictions professionnelles. «J'ai commencé dans un environnement d'exception alors que je n'étais qu'un jeune stagiaire puis collaborateur au cabinet Jeantet Associés, au début des années 1990. On travaillait dans un environnement qui forgeait l'ambition et donnait l'envie d'aller loin», se remémore l'avocat.

Alors étudiante en droit, Peggy Okoï a côtoyé Pascal Agboyibor quelques années plus tard au sein de l'UNIDA1 – association dédiée à la promotion et à la diffusion du droit des affaires OHADA – où il s'investissait pleinement pour faire connaître ce nouveau cadre juridique. Elle garde pour sa part le souvenir d'un juriste déjà remarquable par sa stature intellectuelle. «Il maîtrisait ses sujets avec une aisance impressionnante, mais sans jamais chercher à écraser les autres», raconte notre interlocutrice, aujourd'hui avocate installée dans le sud de la France. Lors des débats, souvent passionnés, autour de la mise en place de l'OHADA, «il avait ce talent rare de ramener des positions très opposées vers un terrain d'entente, avec beaucoup de tact et de sagesse». Au-delà du juriste maîtrisant les subtilités de son art, elle évoque surtout la figure d'un «grand frère, toujours accessible, bienveillant et généreux de ses conseils».



Le vrai tournant survient entre 1996 et 1997, lorsque le cabinet Jeantet le détache auprès de la Banque africaine de développement (BAD), à Abidjan – sa première immersion professionnelle dans les réalités africaines, loin de son environnement parisien. «Cette fois-ci, j'avais l'opportunité de travailler uniquement dans un environnement africain à Abidjan. Cette expérience était très enrichissante car j'ai pu croiser de jeunes cadres africains revenant de France, d'Angleterre et des États-Unis», se remémore Pascal Agboyibor.

Il quitte Jeantet en 2000 pour Watson Farley & Williams, cabinet anglo-saxon où il passe deux ans, avant de rejoindre, en 2002, le prestigieux cabinet américain Orrick, Herrington & Sutcliffe, plus communément appelé Orrick. Fondé à San Francisco en 1863, où il a toujours son siège, ce poids lourd du droit des affaires international compte aujourd'hui plus d'un millier d'avocats et s'est forgé une réputation dans les secteurs de la tech, de l'énergie, des infrastructures et de la finance. Son bureau parisien vient alors d'ouvrir ses portes et l'avocat d'affaires togolais fait partie des premières recrues. Le cabinet a eu la main heureuse : le juriste s'apprête à en devenir l'un des visages les plus influents, et à lui ouvrir grand les portes du continent africain.

De fait, le jeune avocat gravit rapidement tous les échelons – associé dès 2003, Managing Partner du bureau de Paris, responsable mondial de la pratique Afrique, puis membre du Board mondial et président du comité de rémunération du Board – jusqu'à superviser 25 bureaux répartis en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis, et à devenir le numéro deux du cabinet à l'échelle mondiale.

L'homme est un authentique «deal-maker», comme aiment à le dire les Américains. Là où d'autres veulent avoir raison, lui conclut. Une aptitude précieuse qui a permis de produire des résultats spectaculaires pour Orrick. Selon des chiffres relayés par certains médias, et que la rédaction de Forbes Afrique n'a pu elle-même vérifier, l'avocat d'affaires togolais aurait généré plus de 20 millions de dollars d'honoraires en 2018, sa dernière année complète chez Orrick. Un chiffre conséquent que l'intéressé n'a pas souhaité confirmer, ni infirmer. «Les grands cabinets internationaux exerçant sur plusieurs continents réalisent des chiffres d'affaires annuels se chiffrant en milliards de dollars. Nous faisons toutefois attention à ne pas diffuser trop d'informations dans le public», élude Pascal Agboyibor, aujourd'hui encore.

Si l'homme se montre volontiers avare de chiffres, il devient en revanche plus disert dès qu'il s'agit de remonter le fil des dossiers qui l'ont façonné. Le praticien togolais se remémore encore les grandes affaires traitées chez Orrick, celles qui ont forgé sa trajectoire professionnelle. Il y eut d'abord la restructuration de la dette de l'opérateur France Télécom, dont les engagements financiers – abyssaux – dépassaient alors 50 milliards d'euros, au début des années 2000, conséquence d'une série d'acquisitions à l'international financées à crédit (Orange, NTL, Equant) au plus fort de la bulle internet. Puis, ce fut l'épineux dossier de l'armateur marseillais CMA CGM, en 2009 : pris à revers par l'effondrement du commerce mondial après la crise financière de 2008, le groupe, engagé dans une importante commande de navires, se retrouvait alors avec une dette de 5,6 milliards de dollars et à court de liquidités. L'avocat d'affaires doit aussi savoir prendre des risques. Pascal Agboyibor se souvient en particulier d'un dossier où il avait amené le cabinet à privilégier, dans le cadre d'une OPA, «un groupe africain jugé désargenté et infréquentable» plutôt qu'un géant mondial. Une issue financière malheureuse aurait pu sérieusement l'affaiblir au sein du cabinet mais l'histoire s'est finalement écrite autrement, le pari initial se révélant gagnant. Un épisode marquant qui reste «une leçon» pour l'héritier du «bélier noir».

Maître de son art

Autant d'opérations majeures qui rappellent la complexité du métier d'avocats d'affaires. Un métier d'équilibriste, où la virtuosité technique ne saurait, à elle seule, suffire. Un contrat n'est jamais un simple assemblage de mots : c'est une architecture dont chaque ligne porte une charge, comme les poutres d'un édifice. Qu'une seule cède, et c'est l'ouvrage entier qui vacille, avec ses milliards en jeu, ses milliers d'emplois, parfois l'avenir d'un groupe ou d'un État. L'avocat d'affaires le sait mieux que quiconque : il est maître de son art, mais un maître qui n'oublie jamais que la moindre virgule peut coûter cher. Conseil juridique agréé et associé d'Asafo & Co en Côte d'Ivoire, Jamal Fofana loue pour sa part «la capacité de Pascal Agboyibor à décrypter des situations complexes et à proposer des solutions structurées qui anticipent des problématiques que les clients eux-mêmes n'anticipent pas toujours». Une admiration que partage également Bob Bastos, associé de Pascal Agboyibor au sein du cabinet Asafo & Co, pour qui l'avocat d'affaires togolais a «cette capacité à savoir prendre les problèmes les plus complexes à l'envers, à déconstruire comme nul autre les hypothèses, pour identifier ce que peu d'avocats perçoivent dans un dossier». Il n'empêche, même les plus grands ont leurs petits travers et le principal intéressé est du reste le premier à l'avouer sans détour : peu enclin à tout conserver lui-même, Pascal Agboyibor réclame sans cesse «qu'on lui renvoie les mêmes documents». La maîtrise technique n'explique pourtant qu'une moitié de la réussite de l'avocat togolais. L'autre, Pascal Agboyibor la situe hors des dossiers : dans les relations. Un contrat se rédige, un réseau se cultive, et cette leçon-là aussi, il dit la devoir à son père. Au collège, celui-ci insistait pour qu'il sorte avec ses camarades de Lomé, et même pour qu'il organise chaque année quelques soirées, y compris pour ceux qui rentraient au pays l'été. «Il y tenait au point que c'était ridicule», se souvient-il. «C'est seulement quelques années après que j'ai compris que c'est comme ça qu'on crée l'amitié au sein de sa génération. C'est un réseau constitué avec le temps.» Une intuition qui éclaire, selon lui, ce qui fait un rainmaker, ce terme anglo-saxon qui désigne l'associé capable d'attirer les clients, littéralement celui qui «fait pleuvoir» les affaires. Ses années associatives, au sein d'initiatives pana-

Suite à la page 10

Financement

ShafDB mobilise 60 milliards FCFA pour le logement abordable

La Société Financière Internationale (SFI) et le groupe Ecobank ont été les investisseurs d'ancrage de la première émission d'obligations durables en monnaie locale (FCFA) de la Banque de Développment Shelter Afrique (ShafDB), avec CGF Bourse comme Arrangeur/Chef de file et le soutien technique du GGGI. Le produit de l'émission sera exclusivement consacré au logement durable dans les huit pays de l'UEMOA.

● *Nicole Esso*



La Banque de Développement Shelter Afrique (ShafDB) a conclu avec succès son premier emprunt obligataire durable de 60 milliards de FCFA sur le marché régional de l'UEMOA. Le produit de cette émission sera exclusivement utilisé pour financer des logements abordables et durables dans l'ensemble de l'Union. La période de souscription s'est déroulée du 7 au 30 octobre 2026 et a suscité un vif intérêt de la part d'un large éventail d'investisseurs. L'obligation comporte une tranche à cinq ans à 6,10 % et une tranche à sept ans à 6,30 %. CGF Bourse a agi en tant qu'arrangeur principal et UCA comme co-arrangeur. La Société Financière Internationale (SFI) et le groupe Ecobank, par l'intermédiaire d'Ecobank Sénégal, sont les investisseurs de référence, tandis que la BOAD figure parmi les principaux partenaires financiers participants. Témoignant une nouvelle fois du soutien institutionnel apporté à cette opération, la ShafDB a également signé un accord avec la Société Financière Internationale (SFI) concernant l'investissement de référence, en marge du Sommet Financier Africain 2026 (AFIS) qui s'est tenu à Luanda, en Angola. S'exprimant après la signature, le Directeur Général de la Société Financière Internationale (SFI), Makhtar Diop, a déclaré : « L'Afrique dispose des capitaux nécessaires pour financer davantage ses propres besoins en matière de logement. L'opportunité consiste à relier ces épargnes à des investissements à long terme capables de permettre à davantage de familles d'accéder à la propriété, de renforcer les entreprises locales et de créer des emplois. Notre partenariat avec la Banque de Développement Shelter Afrique constitue une étape importante vers la mise en place de marchés de capitaux locaux plus développés, indispensables pour l'accès au logement pour tous. » Faisant écho aux propos du Directeur Général de la Société Financière Internationale (SFI), Jeremy Awori, Directeur Général du groupe Ecobank, a ajouté : « Ecobank est fière de s'associer à la Banque de Développement Shelter Afrique pour cette émission historique, et de mener à bien une opération qui illustre ce que la collaboration régionale peut apporter. Le logement ne se résume pas à des briques et des piliers. Il s'agit d'une chaîne de valeur qui va du foncier et des matériaux aux promoteurs immobiliers, en passant par les prêteurs hypothécaires et les familles qui deviennent enfin propriétaires de leur logement. Partout où nous sommes présents, nous souhaitons soutenir chaque maillon de cette chaîne, et notre partenariat avec la ShafDB nous offre une solide plateforme pour promouvoir un logement abordable et durable. » Le Directeur Général de la Banque de Développement Shelter Afrique (ShafDB), Thierno-Habib Hann, a souligné que « Cette obligation durable illustre concrètement la stratégie #NAFAD de la Banque Africaine de Développement : des institutions africaines et mondiales unissent leurs forces pour mobiliser des capitaux en monnaie locale, à long terme en faveur du logement pour nos populations. Face à un déficit de plus de 53 millions d'unités de logements, aucune institution ne peut, à elle seule, combler cet écart. C'est pourquoi nous avons structuré cette opération avec des partenaires commerciaux, régionaux et internationaux, afin d'accélérer l'accès à des logements abordables et durables, tout en investissant dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur du logement. Le partenariat noué avec la Société Financière Internationale (SFI), Ecobank, la BOAD et d'autres acteurs privés démontre tout le potentiel d'une émission obligataire durable sur le marché de l'UEMOA ; il nous offre un modèle que nous comptons reproduire à travers toute l'Afrique. Un grand merci à tous nos partenaires et aux régulateurs qui ont rendu cette opération possible. »

Financer le logement en monnaie locale

Selon les estimations citées par le Groupe de la Banque Mondiale, la région de l'UEMOA est confrontée à un déficit de logements d'environ 3,5 millions d'unités, avec un besoin supplémentaire de près de 250 000 unités chaque année. Cette première émission d'obligations durables de la Banque de Développement Shelter Afrique (ShafDB) permettront de financer un portefeuille de projets durables comprenant 17 554 logements et créer 87 772 emplois dans la région de l'UEMOA. Les fonds levés serviront à financer des logements abordables, durables et économes en énergie ; en alignant la devise du financement sur celle des recettes des projets, ce qui réduit l'exposition des emprunteurs au risque de change.

Ghana

L'inflation alimentaire ralentit à 2,8 % en octobre 2026

Alors que l'inflation générale repart à la hausse au Ghana, la progression des prix alimentaires poursuit son ralentissement. Cette évolution contraste avec la pression croissante exercée par les produits non alimentaires, dont l'inflation annuelle a atteint 7,9 % en octobre 2026.

L'inflation alimentaire au Ghana a ralenti à 2,8 % en octobre 2026, contre 4 % en septembre, selon le bulletin de l'indice des prix à la consommation publié le mercredi 4 novembre par le Ghana Statistical Service (GSS). Cette décélération intervient toutefois dans un contexte de remontée de l'inflation générale, dont le taux annuel a atteint 5,5 %, contre 5,2 % en septembre. Le ralentissement concerne les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées. Sur une base mensuelle, l'indice général des prix à la consommation a même enregistré une baisse de 0,1 %. À l'inverse, les produits non alimentaires ont exercé une pression



croissante sur les prix, avec une inflation annuelle passée de 6,2 % en septembre à 7,9 % en octobre. Cette progression contribue ainsi à la remontée de l'inflation générale, malgré l'accalmie observée sur les prix alimentaires. Cette évolution intervient alors que le Ghana cherche à renforcer sa production agricole locale afin de réduire sa dépendance aux importations alimentaires. Lancé en avril 2025, le programme Feed Ghana s'inscrit dans cette stratégie à travers la distribution d'engrais et de semences, le développement de l'irrigation et le soutien à l'élevage de volailles. Le gouvernement a également mobilisé des financements pour accroître les capacités de production et de stockage agricoles. Sur le plan monétaire, le pays sort d'une période de forte décélération de l'inflation, dont le taux annuel avait atteint 3,2 % en mars 2026, avant de repartir progressivement à la hausse. En septembre, la Banque du Ghana avait maintenu son principal taux directeur à 14 %, pour la troisième réunion consécutive. L'institution vise une inflation de 8 %, avec une marge de fluctuation de deux points de pourcentage de part et d'autre.

Avec Agence Ecofin

Guinée

70 millions $ attendus du FIDA pour dynamiser l'agriculture

Alors que la Guinée dispose d'un important potentiel agricole encore largement sous-exploité, le gouvernement cherche à renforcer les capacités de production et à réduire sa dépendance alimentaire. Cette nouvelle enveloppe, attendue en décembre 2026, contribuera au développement des chaînes de valeur agricoles.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) prévoit de mobiliser une nouvelle enveloppe de 70 millions de dollars pour soutenir le secteur agricole guinéen. L'annonce a été faite le 5 novembre 2026, à l'issue d'une rencontre entre le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, et une délégation du FIDA conduite par son directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Bernard Hien. Attendu en décembre 2026, sous réserve de son approbation par le Conseil d'administration de l'institution, ce financement doit soutenir une deuxième phase d'investissements destinée à renforcer les capacités de



production. L'enveloppe envisagée doit notamment contribuer au développement des chaînes de valeur agricoles, à la croissance inclusive et à la diversification de l'économie nationale. Cette nouvelle phase s'inscrit dans la continuité des interventions déjà menées par l'institution en Guinée. Selon les informations communiquées à l'occasion de cette rencontre, les précédents investissements ont notamment permis de construire 250 kilomètres de pistes rurales et de réaliser des marchés dans 15 préfectures. Ces infrastructures visent à faciliter le désenclavement des zones de production et l'acheminement des récoltes vers les centres de commercialisation.

Avec Agence Ecofin

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM – BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES – Afrique de l'Ouest

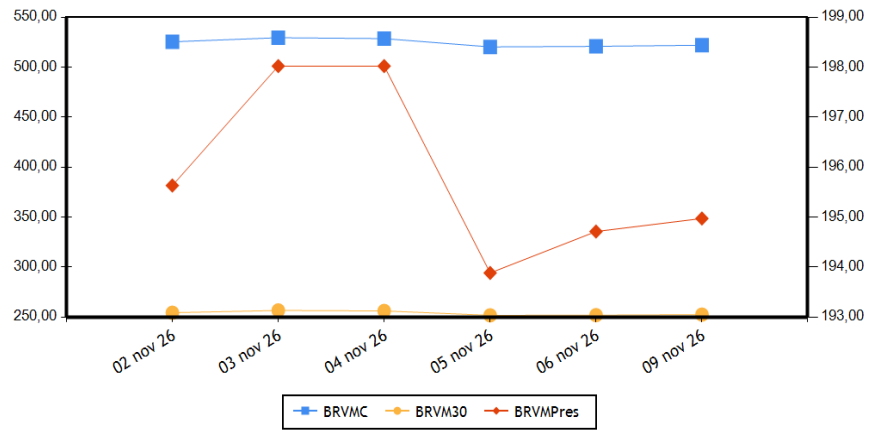
lundi 9 novembre 2026 — N° 213

BRVM COMPOSITE	521,88
Variation Jour	0,22 %
Variation annuelle	50,94 %

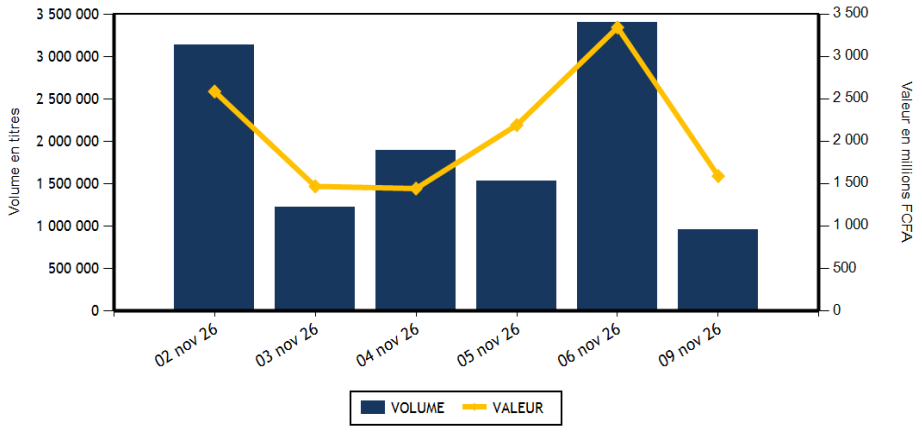
BRVM 30	252,36
Variation Jour	0,23 %
Variation annuelle	51,80 %

BRVM PRESTIGE	194,97
Variation Jour	0,13 %
Variation annuelle	35,16 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	20 465 705 243 788	0,22 %
Volume échangé (Actions & Droits)	957 592	-71,82 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 578 873 396	-52,56 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	10	-60,00 %
Nombre de titres en baisse	26	85,71 %
Nombre de titres inchangés	10	42,86 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	13 444 438 836 763	-0,19 %
Volume échangé	986	-31,86 %
Valeur transigée (FCFA)	9 593 014	-25,68 %
Nombre de titres transigés	13	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-66,67 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	11	10,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	1 980	7,03 %	65,00 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	1 800	6,51 %	13,92 %
SONATEL SN (SNTS)	4 150	3,75 %	58,88 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 295	3,19 %	-9,44 %
BICI CI (BICC)	32 900	2,81 %	69,20 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 595	-7,27 %	50,47 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	2 730	-6,83 %	80,20 %
BERNABE CI (BNBC)	1 795	-5,28 %	27,30 %
PALM CI (PALC)	7 600	-5,00 %	-6,17 %
CIE CI (CIEC)	4 950	-4,81 %	109,75 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	194,97	0,13 %	35,16 %	150 211	968 895 855	13,94
BRVM-PRINCIPAL (**)	36	363,20	-0,55 %	66,87 %	807 381	609 977 541	21,25

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM – COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	48	210,31	0,22 %	57,96 %	957 592	1 578 873 396	16,93

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	144,77	2,00 %	52,55 %	108 263	448 649 575	13,85
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	171,53	1,67 %	-0,86 %	22 309	47 546 375	38,03
BRVM - SERVICES FINANCIERS	17	237,91	-0,92 %	63,11 %	714 932	653 874 261	16,01
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	260,22	0,26 %	20,43 %	79 428	307 168 295	12,53
BRVM - INDUSTRIELS	6	200,90	-3,63 %	51,82 %	10 768	23 645 975	133,61
BRVM - ENERGIE	4	164,33	-1,18 %	48,17 %	14 462	55 485 335	18,09
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	222,82	-3,92 %	110,41 %	7 430	42 503 580	20,47

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	16,93
Taux de rendement moyen du marché	6,75
Taux de rentabilité moyen du marché	6,12
Nombre de sociétés cotées	48
Nombre de lignes obligataires	210
Volume moyen annuel par séance	1 923 867,00
Valeur moyenne annuelle par séance	3 073 463 636,89

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	29,70
Ratio moyen de satisfaction	54,25
Ratio moyen de tendance	182,65
Ratio moyen de couverture	54,75
Taux de rotation moyen du marché	0,09
Prime de risque du marché	0,16
Nombre de SGI participantes	37

Lamborghini

2,53 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2026

Malgré un repli de 1,9 % de ses livraisons sur les neuf premiers mois de l'année (avec 7 983 véhicules écoulés), la marque sportive de luxe du groupe Volkswagen voit son chiffre d'affaires progresser, porté par le succès des options de personnalisation.



● Une Lamborghini au Salon international de l'automobile de New York, aux États-Unis, le 27 mars 2024. REUTERS - David Dee Delgado

Les livraisons de Lamborghini au Moyen-Orient semblent être revenues à la normale après plusieurs mois de perturbations liées aux conflits dans la région, a indiqué mercredi le directeur marketing et commercial de la marque italienne de luxe, Federico Foschini. « À ce jour, la situation semble s'être normalisée » pour les livraisons au Moyen-Orient « dans un contexte qui n'est pas totalement normal », a expliqué Federico Foschini lors d'une conférence de presse au siège de la marque, à Sant'Agata Bolognese (nord). « En septembre et octobre, il a été plus facile d'acheminer les voitures et même maintenant, en octobre et novembre, cela devrait rester ainsi ». « Généralement, au Moyen-Orient, entre juin et septembre, en raison des températures très élevées, beaucoup de personnes partent (…) Il y avait un peu la question de savoir s'ils reviendraient comme avant. Il est clair que le tourisme est encore inférieur à ce qu'il devrait être, mais je dois dire que les résidents, eux, sont revenus », a souligné le directeur du marketing et des ventes de Lamborghini.

Un chiffre d'affaires en progression

Les livraisons de la marque de sportives de luxe du groupe Volkswagen ont légèrement baissé au cours des neuf premiers mois de l'année 2026, avec 7 983 voitures livrées (-1,9 % sur un an), et des tarifs à partir de 300 000 euros. Le chiffre d'affaires a toutefois progressé de 5,1 %, à 2,53 milliards d'euros, un niveau record, tandis que la marge opérationnelle a atteint 22,3%, portée par un mix produit plus favorable et par la demande soutenue pour les personnalisations. Ces dernières représentent désormais entre 17% et 18% du chiffre d'affaires du constructeur. La marque prévoit de présenter courant novembre une nouvelle déclinaison d'une de ses voitures de sport. Un nouveau bâtiment est en construction à son quartier général près de Cologne, notamment pour agrandir la chaîne de montage de l'Urus, son SUV à succès, et potentiellement pour accueillir le quatrième modèle de la gamme, prévu avant 2030, a indiqué une porte-parole.

Pas d'Urus électrique

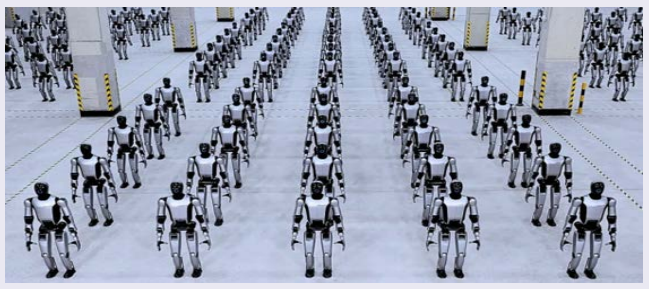
Et si tous ses modèles sont désormais hybrides, et que sa voisine Ferrari a lancé son premier modèle électrique, Lamborghini continue à repousser son virage électrique. « La prochaine génération d'Urus restera hybride rechargeable et non 100% électrique. Le quatrième modèle, Lanzador (présenté d'abord en version électrique, ndlr) sera lui aussi hybride rechargeable », a ajouté Federico Foschini. « Nous avons analysé les tendances du marché, l'acceptation de l'électrique par les clients du luxe et l'état des technologies disponibles. Nous sommes arrivés à la conclusion que, notamment sur le plan émotionnel (…) il n'existe pas encore de technologie permettant à Lamborghini de se différencier suffisamment », a indiqué Federico Foschini. Cette prudence contraste avec la stratégie de Porsche, autre marque du groupe Volkswagen, qui a fortement investi dans l'électrique avec la berline sportive Taycan puis le SUV Macan Electric, avant de reconnaître que la demande progressait moins vite qu'attendu sur certains marchés clés, notamment en Chine.

La Tribune (avec AFP)

IA

Au Web Summit de Lisbonne, la Tech chinoise passe à l'offensive

Du 9 au 12 novembre, le Web Summit, réunit à Lisbonne le gratin de l'économie numérique mondiale. Parmi les pays attendus, la Chine, devenue en quelques années un acteur incontournable, grâce notamment à un rapport coût-performance particulièrement compétitif.



● La majorité des employés de l'usine sont des machines autonomes pour assembler et transporter les robots humanoïdes. UBTech

Alors que l'Europe repense ses dépendances technologiques, la tech chinoise tient le haut de l'affiche au Web Summit, grand-messe de l'économie numérique, qui s'ouvre ce lundi 9 novembre à Lisbonne. « Le futur de la tech paraît de plus en plus chinois », a écrit sur LinkedIn Paddy Cosgrave, le fondateur de l'événement qui doit réunir du 9 au 12 novembre plus de 70.000 participants, dont 10.000 start-up et 1 500 investisseurs. Des responsables de géants comme Tencent et Xiaomi sont attendus sur scène tout comme des représentants de l'avant-garde chinoise de la robotique et de l'intelligence artificielle, comme Agibot et Moonshot AI. Figurent aussi Tao Zhang, cofondateur de Manus AI, pépite chinoise de l'intelligence artificielle que Meta a essayé de racheter sans succès, Li Chen, cofondateur d'Unitree, champion chinois de la robotique ou encore Leo Haojun Wang, cofondateur de Pony.ai, société chinoise qui fournit le cerveau IA de milliers de robotaxis déployés en Chine et depuis peu en Europe. Confrontée à une consommation intérieure en berne et tenue à l'écart de certains pans du marché américain pour des raisons de sécurité nationale, la tech chinoise « n'a pas 36 solutions, le marché vers lequel exporter, c'est l'Europe », décrypte auprès de l'AFP Thomas Husson, analyste indépendant. La Chine est, de plus, « largement en avance » dans de nombreux domaines, dont l'IA physique et les robots humanoïdes, selon cet expert. « Cela touche toutes les couches de la tech, de la voiture autonome aux onduleurs photovoltaïques qui sont nécessaires dans les réseaux électriques, avec des prix qui défient toute concurrence », ajoute-t-il.

Souveraineté technologique

Deux raisons principales émergent : le rapport coût-performance et l'indépendance. « Les modèles chinois ont six mois de retard sur les modèles les plus avancés américains, donc toute grande entreprise peut attendre six mois pour avoir accès à la même puissance tout en payant dix fois moins cher, voire cent fois moins cher selon les cas », explique à l'AFP Amaury Delplancq, directeur général Europe de Dataiku, entreprise franco-américaine spécialisée dans la gestion des données. La plupart des modèles chinois peuvent par ailleurs être déployés sur l'infrastructure existante des entreprises européennes qui y voient une garantie de maîtrise des données et des coûts. « Les entreprises européennes et françaises sont en train d'analyser et de cartographier leurs dépendances », et « l'idée est de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier », résume Thomas Husson, surtout au moment où les tensions géopolitiques sont vives. L'Union européenne a ainsi pris conscience cet été que les États-Unis pouvaient couper à tout moment l'accès à leurs technologies. Washington a en effet contraint la start-up américaine Anthropic à couper pendant plusieurs semaines l'accès de ses modèles les plus puissants à tout ressortissant étranger.

Avec latribune.fr

Référendum en Californie

Les milliardaires ne seront pas taxés pour financer la santé

Un projet qui proposait de taxer les quelques 200 milliardaires de Californie pour financer le système de santé publique a été rejeté par un référendum.



La Californie a rejeté par référendum un projet d'impôt sur la fortune des milliardaires défendu notamment par l'économiste Gabriel Zucman, selon les projections des médias américains près d'une semaine après le scrutin. L'initiative prévoyait de taxer les quelque 200 milliardaires de l'État à hauteur de 5% de leur patrimoine net pour financer le système de santé public dont dépendent la moitié des Californiens, fragilisé par les énormes coupes fédérales imposées par Donald Trump. Le prélèvement devait être unique et ses promoteurs espéraient en retirer environ 100 milliards de dollars. Ils espéraient qu'une telle mesure inspire d'autres États des États-Unis, à l'heure où la colère monte face à l'aggravation des inégalités et l'accroissement vertigineux des fortunes des géants de la tech comme Elon Musk.

Un rejet dans la grande majorité des comtés

Le dépouillement n'était pas encore totalement achevé lundi lorsque les grands médias américains ont déclaré l'affaire entendue: la «Prop 40» a échoué à obtenir la majorité des suffrages, ont indiqué CNN et CBS News. Selon le Los Angeles Times, le projet de taxe a été rejeté dans la grande majorité des comtés de l'État, mais il a reçu le soutien des électeurs à Los Angeles et San Francisco. Le référendum était organisé le 3 novembre, en même temps que les élections de mi-mandat.

Avec lematin.ch

THE WEST OFFICE
BY HEMICYCLE

PLATEFORME DE MISE EN RELATION AVEC DES EXPERTS SÉNIORS

Valorisons l'excellence. Sécurisons la souveraineté de notre expertise.

THE WEST OFFICE est la plateforme régionale exclusive dédiée à la mobilisation de « l'Or Gris ». Nous réunissons l'élite des praticiens de haut niveau, cadres émérites et hauts fonctionnaires, prêts à mettre leur immense expérience au service de missions stratégiques de conseil, d'audit et d'accompagnement pour les secteurs régaliens et privés.



L'INCLUSIVITÉ
Offrir à nos hauts profils une seconde vie professionnelle active, valorisante et à la hauteur de leur prestige.

LA CONTINUITÉ
Éviter les ruptures de compétences critiques dans la conduite des grands projets stratégiques du continent.

LE TRANSFERT
Garantir que chaque intervention senior devienne le socle du mentorat de la jeune génération de cadres.

Vous avez plus de 15 ans d'expérience ? Votre savoir est une richesse.

Rejoignez notre réseau sélectif
Continuez à impacter l'économie régionale

L'excellence de l'expérience

Rejoignez l'élite des experts sur www.thewestoffice.com

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT

HOROSCOPE finance

Bélier Bon équilibre financier pour la plupart d'entre vous. Vous ne gagnerez probablement pas au Loto, mais ne risquez pas non plus de vous retrouver devant une montagne de dettes. Attention cependant à l'impact de Pluton, qui influence l'un des secteurs financiers de votre thème. Pluton pourra valoir à quelques natifs du signe une période plus fragile ; évitez toute opération risquée.

Taureau Saturne formera de très bons aspects dans le secteur des biens matériels. Vous serez en mesure de réaliser une excellente opération financière. Jouez cette fois à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

Gémeaux Vous continuerez à mener grand train et à faire des dépenses extravagantes comme si la fête n'était jamais terminée. Pensez à vérifier l'état de votre compte en banque ; voilà une précaution qui s'impose.

Cancer Les natifs du premier décan éprouveront sans doute une forte contrainte financière. Celle-ci pourra provenir de charges anciennes qu'il sera plus difficile que précédemment d'honorer. L'heure pourrait être venue pour faire des économies sévères, surtout en cas de diminution du salaire réel. Pour les autres natifs, la situation sera assurément moins restrictive, mais la prudence restera de mise.

Lion Vous aurez la possibilité de consolider votre situation matérielle grâce à des transactions profitables que vous offrira un environnement planétaire très faste. Vous saurez prendre des risques calculés et limiter au maximum les dangers éventuels ; cela vous réussira.

Vierge Sur le plan pécuniaire, vous avez pu sentir une certaine stagnation. Vous aurez maintenant envie de faire bouger les choses malgré les obstacles et l'inertie environnante. Il vous faudra faire preuve de ténacité. Attitude qui sera payante, car vous trouverez des appuis qui vous permettront d'atteindre votre but.

Balance Attention aux imprudences en matière pécuniaire. Vous n'aurez pas intérêt à écouter les conseils de vos proches au cours de cette journée. Tant pis s'ils vous reprochent d'être trop près de vos sous : c'est vous qui serez dans le vrai.

Scorpion Attention aux transactions financières hasardeuses, vu cet aspect de Saturne. N'écoutez pas les conseils de votre entourage en matière d'argent : vous risqueriez de faire fausse route.

Sagittaire Splendides perspectives sur le plan matériel. Si vous devez effectuer une transaction délicate, Uranus vous indiquera les démarches à faire, les pièges à éviter ainsi que le comportement à adopter.

Capricorne Vous ne ménagerez pas votre peine pour améliorer votre pouvoir d'achat. Vous chercherez à gérer avec soin vos finances. Avec le coup de pouce de la planète Mercure, vos efforts seront rapidement récompensés.

Verseau Vous aurez une grande envie de développer rapidement votre situation matérielle. Mais l'ambiance astrale ne semble guère y être favorable. Ne vous encombrez donc pas de nouvelles responsabilités immobilières ou financières dans l'immédiat : vous mettriez en péril ce que vous avez construit péniblement. Contentez-vous du statu quo, et prenez votre temps pour élaborer de nouvelles stratégies plus ambitieuses et plus efficaces.

Poisson L'argent rentrera dans votre escarcelle. Mais ne le dépensez pas aussitôt, surtout pour des questions de prestige. Si vous n'avez pas d'achats indispensables à faire, songez aux placements à long terme.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Agoè Assiyéyé non loin de la Poste
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)
Administrateur Délégué
Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)
Directeur de Publication
TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)
Rédacteur en Chef
Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)
Rédacteurs
Hélène MARTELOT
Nicole ESSO
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON
Directeur Commercial
Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)
Correcteur
Michel Yao AYEVA
Graphiste
A.Koffivi. AMOUZOUKPE

Suite de la page 05

fricaines comme «Renaissance Africaine» ou encore le «Club Kléber »2, ont ensuite achevé de tisser ce réseau de jeunes professionnels africains sur lequel il continue de s'appuyer.

Un nouveau départ

Après dix-sept ans chez Orrick, Pascal Agboyibor est devenu l'homme fort du bureau parisien. Rien ne semble alors pouvoir enrayer son ascension. C'était sans compter sur ce qui allait se jouer en coulisses. Mi-décembre 2018, le siège d'Orrick reçoit une plainte visant l'avocat d'affaires togolais, déposée par un cabinet britannique pour le compte d'une collaboratrice du bureau parisien; une enquête interne indépendante est aussitôt confiée au cabinet anglais Freshfields (auparavant connu sous son nom complet Freshfields Bruckhaus Deringer). Dans la foulée, Orrick annonce publiquement la mise à l'écart de son avocat vedette, invoquant la défense de ses «valeurs». Pascal Agboyibor choisit alors le silence plutôt que la polémique, et se consacre à sa défense tout en construisant, avec d'anciens collègues, son propre cabinet.
«Asafo & Co est le premier cabinet d'avocats international et panafricain à réunir des avocats de premier plan de plusieurs continents, exclusivement dédiés aux projets et dossiers liés à l'Afrique»
Il faudra près de quatre ans de procédures pour que l'affaire se dénoue : classement sans suite pour absence d'infraction en France et pour accusations infondées au Royaume-Uni et, dans la procédure disciplinaire du barreau de Paris, rejet des accusations les plus graves, tout en sanctionnant avec sursis un manquement aux principes essentiels de la profession. Pascal Agboyibor a depuis engagé une procédure indemnitaire contre son ancien cabinet. Sur ce sujet, l'avocat n'a pas souhaité s'épancher. Il n'est visiblement pas homme à ressasser le passé et n'a pas laissé l'amertume s'installer : il a rebondi aussitôt.
Deux mois après sa démission, en mai 2019, il fonde Asafo & Co avec deux proches collaborateurs, Bob Bastos et Sébastien Gaudu, entraînant dans son sillage plusieurs de ses clients historiques. Le nom choisi, lui, est un manifeste. Chez les Akan, peuple d'Afrique de l'Ouest établi au Ghana et en Côte d'Ivoire, les asafo étaient les compagnies de guerriers chargées de défendre la communauté. En le choisissant, les fondateurs ont donc posé, dès le premier jour, la mission de leur structure : devenir le rempart juridique des intérêts africains face aux acteurs internationaux. Cette ambition, le cabinet l'a inscrite dans son organisation même. Asafo & Co est le premier cabinet d'avocats international et panafricain à réunir des avocats de premier plan de plusieurs continents, exclusivement dédiés aux projets et dossiers liés à l'Afrique.

Le succès est très vite au rendez-vous. Parti avec une quinzaine d'avocats à Paris, le cabinet ouvre dès octobre 2019 à Nairobi et Mombasa, via une alliance avec le cabinet kényan MMC Africa Law, puis à Casablanca fin 2019, avant de s'installer à Abidjan et de recruter en Afrique du Sud l'ancien associé de Dentons, Philip Webster. L'ambition initiale – atteindre 100 collaborateurs fin 2019 – est aujourd'hui largement dépassée : Asafo & Co compte 310 employés, dont 170 avocats et juristes, répartis entre Abidjan, Casablanca, Johannesburg, Londres, Mombasa, Nairobi, Paris et Washington. Cette croissance rapide repose avant tout sur les talents, et la nouvelle génération y occupe une place centrale. Sur ce point, Pascal Agboyibor formule sans détour ce qu'il recherche chez ses jeunes recrues : «Il y a la curiosité propre du jeune avocat. Sa rigueur, sa créativité qu'on peut sentir dès le début et sa maturité. Sa maturité, c'est l'ouverture d'esprit et cette capacité à sortir de l'enseignement académique pour s'intéresser aux véritables enjeux globaux.»

L'envers du décor

Le pari initial de lancer Asafo & Co s'est depuis mué en réussite entrepreneuriale exemplaire, régulièrement mise en lumière par les classements professionnels. Compatriote de Pascal Agboyibor et fondateur du cabinet Martial Akakpo & Associés, l'avocat d'affaires Martial Akakpo ne tarit quant à lui pas d'éloges sur son confrère, en qui il voit «une carrière marquée de choix audacieux et un parcours qui doit servir d'exemple à la jeune génération d'avocats d'affaires africains».
Cette réussite ne doit pourtant pas faire oublier l'envers du décor : derrière l'éclat des deals conclus et de la renommée acquise par certains, le métier d'avocat d'affaires reste l'un des plus exigeants qui soient, se payant souvent de lourds sacrifices, sur le plan personnel notamment. Les avocats d'affaires sont nombreux à vivre dans une bulle de travail à l'allure stakhanoviste : dossiers qui s'empilent, pression permanente, déplacements incessants. «Dans ce métier, il faut être constamment performant pour tenir dans la durée», reconnaît ainsi, sous couvert d'anonymat, l'un d'eux, avant de conclure que «cette quête insatiable de résultats finit souvent par opposer vie professionnelle et vie de famille».



L'Afrique au cœur des prévisions

De ce parcours exigeant, Pascal Agboyibor entend aujourd'hui tirer autre chose que des distinctions. Près de trente ans après ses débuts, celui qui a bâti sa réputation sur l'art de maîtriser la dynamique d'une salle de négociation dit vouloir transmettre plus que des dossiers gagnés, «une génération d'avocats africains capables, eux aussi, de défendre les intérêts du continent à la table des grandes décisions». Des guerriers, en somme, à l'image du nom qu'il a choisi pour son cabinet.
Sa conviction tient en peu de mots : longtemps perçu par les investisseurs internationaux comme un pari risqué, le continent reste incontournable pour les décennies à venir. «Les groupes les plus avisés savent qu'ils ne pourront pas faire sans l'Afrique dans les décennies à venir. Dans la plupart des scénarios, l'Afrique restera au cœur des prévisions», assure Pascal Agboyibor, qui dénonce toutefois une surestimation du risque «africain» qu'il juge en partie calculée, «cette situation profitant à ceux qui en tirent des taux d'intérêt élevés et des conditions de négociation favorables». Sa réponse : davantage d'investissements africains sur le continent lui-même, et un recours systématique, des gouvernements comme du secteur privé, à un conseil juridique solide pour négocier les grands projets. C'est dans cet esprit qu'il a participé, fin août 2026, au forum «Lead», un programme de leadership organisé au Maroc à l'intention des jeunes cadres de l'administration publique africaine.

L'homme derrière l'avocat

À ceux qui rêvent d'une grande carrière d'avocat d'affaires, il présente sans fard le choix cornélien qui les attend : «On ne peut pas conseiller tout le monde. Les conflits d'intérêts sont quotidiens, mais le bon sens compte aussi. Se professionnaliser, c'est choisir son camp : gouvernements, investisseurs ou prêteurs.»
Loin des salles de négociation, l'avocat, père de deux enfants, reste très attaché à ses racines togolaises. Après plus de quatre décennies passées hors de sa terre natale à sillonner le monde, il ne manque aucune festivité liée aux us et coutumes de sa région, tient en haute estime la chefferie traditionnelle et participe régulièrement aux cérémonies d'intronisation des chefs en pays Éwé, au sud du Togo. Chaque passage au pays est, dit-il, «une manière de se ressourcer et de se rapprocher des siens». Passionné d'histoire des civilisations et de généalogie, il revendique cet attachement à l'histoire de ses ancêtres : «L'idée de savoir d'où on vient et qu'on a un terroir est importante pour moi», insiste-t-il.
«Les groupes les plus avisés savent qu'ils ne pourront pas faire sans l'Afrique dans les décennies à venir. Dans la plupart des scénarios, l'Afrique restera au cœur des prévisions»
C'est aussi dans l'épreuve que s'est affirmée sa stature familiale. Après le décès de son père, Yawovi Agboyibo, il s'est mué en véritable chef de famille, au point de susciter l'admiration des siens, et sa résilience est devenue une source d'inspiration pour la fratrie. «Il m'a beaucoup marqué dans sa gestion des moments difficiles liés à notre père, Yawovi Agboyibo : son emprisonnement [en 2001-2002, après une plainte en diffamation du Premier ministre de l'époque, Agbéyomé Kodjo, NDLR], sa maladie, les derniers moments de sa vie. Dans chaque situation, Pascal a été au centre, et sa faculté à gérer les problèmes dans leur ensemble m'a toujours fasciné», confie Jean-Luc Agboyibo, directeur général d'Omega Holding Sports et frère cadet de l'avocat d'affaires togolais, qui loue en outre sa «capacité unique à lire entre les lignes et à savoir intervenir quand il le faut». En somme, qu'il plaide pour des gouvernements ou qu'il veille sur les siens, Pascal Agboyibor n'a jamais cessé d'exercer le même art : rester, dans la tempête, le point fixe autour duquel les autres s'orientent.

Source : forbesafrique.com

Développement local participatif

Le maire de commune Golfe 6 échange avec les artisans

Le maire de la commune Golfe 6, Kokou Amenyenou a échangé, le vendredi 6 novembre à Baguida, chef-lieu de la commune, avec les artisans sur leur rôle et responsabilité dans le développement du milieu.



La rencontre a réuni les responsables des différentes organisations des artisans, notamment des couturières et couturiers, des maçons et plombiers, des mécaniciens et vulgarisateurs. Les échanges ont permis à ces artisans de mieux cerner l'importance de leur secteur dans le développement de la commune et leur contribution dans la réalisation du budget. Le maire Amenyenou a appelé les artisans de sa commune au civisme fiscal, en leur faisant savoir que dans la dynamique de la mobilisation des recettes, leur apport et contribution s'avèrent importante. Il a exhorté ceux qui ont accumulé des arriérés de paiement de taxes, de vite régulariser leur situation. Le maire a informé que dans le budget prochain, certaines taxes ont été revues à la baisse, notamment celles liées à la libération des apprentis, pour permettre une facilité de collecte. Les artisans ont, à travers leur porte-parole, Logossou Yao Ben, félicité le maire pour cette démarche. Ils se sont engagés pour un développement local et formulé des doléances en vue d'une bonne collaboration. Leurs préoccupations sont relatives, entre autres, à la taxe forfaitaire unique à payer par tous les artisans, à la simplification des modalités de payement, à la dotation des artisans d'une chambre de métiers ou un centre communautaire pour l'organisation de leurs activités collectives. Des questions liées aux plaques publicitaires des ateliers, au renforcement des capacités des artisans, au programme social pour les enfants vulnérables, à l'insécurité dans certaines zones de la commune, ont été aussi évoquées. Les responsables syndicaux ont aussi soulevé les difficultés de mobilisations de tous les artisans dans leur corporation en vue de répondre aux sollicitations de la mairie. Au regard de ces doléances, le maire a promis prendre des dispositions pour satisfaire leurs préoccupations, et rendre la collaboration simple entre les artisans et la municipalité. Il a également évoqué la prochaine visite d'un conseil municipal du Sénégal à Baguida pour un partage d'expériences. M. Amenyenou a saisi cette occasion pour demander aux artisans de sensibiliser leurs pairs sur la libération des emprises des voies bitumées et pavées de la ville, entamée dans le District autonome du Grand Lomé.

Avec ATOP/KYA/DHK

Droits de l'homme

La CNDH renforce les capacités de ses acteurs sur la protection des défenseurs

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a organisé, le mardi 10 novembre à Lomé, un atelier de renforcement des capacités de ses membres et de son personnel sur la protection des défenseurs des droits de l'homme.



La rencontre vise à renforcer les connaissances des participants sur les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme, ainsi que sur les stratégies de prévention et de réponse aux violations visant les défenseurs. Elle entend également améliorer les capacités d'intervention de la CNDH et consolider son dispositif d'accompagnement des personnes engagées dans la promotion et la défense des droits humains. Au cours des travaux, les participants ont suivi plusieurs communications portant notamment sur le rôle de la CNDH et les mécanismes de protection des défenseurs des droits de l'homme mis en œuvre au Togo. Ils ont également été édifiés sur les mécanismes nationaux de protection existant en Afrique de l'Ouest, à travers les expériences de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso. Une autre session a été consacrée à l'évaluation et à l'amélioration de la réponse de la CNDH aux violations des droits des défenseurs au Togo. Elle a permis aux participants d'examiner les différentes formes de violations auxquelles ces acteurs peuvent être confrontés, notamment celles visant des groupes spécifiques, d'identifier les mécanismes de protection existants et d'apprécier leur efficacité. Les échanges ont également porté sur les interactions entre la CNDH et les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains. Une attention particulière a été accordée à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme, à la Déclaration de Marrakech, ainsi qu'aux possibilités de collaboration avec les mécanismes des Nations unies et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. La présidente de la sous-commission Promotion et Protection des droits de l'homme, Mme Aissah-Assih Ashira Irène, a indiqué que les défenseurs des droits de l'homme sont parfois confrontés à de nombreuses difficultés et menaces dans l'exercice de leur mission, allant des actes d'intimidation, aux menaces et à l'harcèlement. Elle a relevé qu'il n'existe pas encore de loi spécifique portant sur leur protection. Selon elle, cet atelier constitue une opportunité pour mieux appréhender cette problématique et acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement de cette mission. A l'issue des travaux, les participants ont élaboré et adopté un plan d'action définissant les mesures prioritaires à mettre en œuvre pour améliorer la protection des défenseurs des droits de l'homme au Togo.

Avec ATOP/MG/SED

Premier League

Manchester United est tout proche de nommer son nouvel entraîneur

Le club mancunien a trouvé un accord avec son nouvel entraîneur selon les médias britanniques. Et c'est un visage bien connu de la Premier League qui va revenir.



La trêve internationale devrait être l'occasion pour Manchester United de lancer un nouveau cycle. Effectivement, tous les médias anglais sont unanimes pour dire que Michael Carrick est condamné, et que son licenciement sera annoncé dans les prochains jours. Il faut dire que les Red Devils pointent à une triste dix-huitième position au classement de la Premier League, et qu'ils n'ont remporté que trois des quinze matchs disputés jusqu'ici toutes compétitions confondues. Une réunion aura lieu dans les prochaines heures entre les principaux décideurs mancuniens pour discuter de l'avenir de Carrick, mais son sort semble scellé. Il va donc falloir lui trouver un remplaçant, et de nombreux noms sont sortis ces derniers jours outre-Manche. Julian Nagelsmann, Antonio Conte ou Eddie Howe ont ainsi été présentés comme candidats sérieux pour le poste. Il a même été question de l'ancien sélectionneur tricolore Didier Deschamps.

Manchester United va devoir mettre la main à la poche

Mais tout indique que c'est Mauricio Pochettino qui va s'asseoir sur le banc de Manchester United à Anfield, pour le match de reprise chez Liverpool. Une sacrée affiche et un gros baptême du feu pour le sélectionneur nord-américain au passage.

Le nom de l'Argentin est clairement celui qui revient le plus ces dernières heures, et The Athletic vient même d'annoncer que les deux parties sont en train de finaliser un deal pour que l'ancien du PSG débarque à Old Trafford.

L'accord a été trouvé avec le sélectionneur américain, mais il faudrait également indemniser la Fédération américaine, avec qui il est sous contrat jusqu'en 2030.

Avec footmercato.net

Artisanat

Le plan d'action opérationnel exercice 2027 de la CPM-Agou présenté

Les délégués de la Chambre préfectorale de métiers d'Agou (CPM-Agou) ont suivi la présentation du Plan d'action opérationnel (PAO) et du budget prévisionnel exercice 2027 au cours de leur première assemblée générale, le mardi 10 novembre à Agou-Gadzépé.



L'assemblée permis d'informer les délégués sur les différentes stratégies mis en place au sein de la corporation pour le bon déroulement des activités au cours de l'année 2027. Il s'agit également de recueillir auprès de ces derniers leurs différents apports pour améliorer ce plan d'action et le budget prévisionnel. Le PAO s'articule essentiellement autour des axes clés notamment, le renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel et le renforcement de la qualification, la productivité, la protection et la compétitivité des produits. Le budget prévisionnel repose sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le secrétaire général de la préfecture d'Agou, Assignon Kodjo a indiqué que l'artisanat occupe une place importante dans le développement économique, social au Togo et constitue un puissant levier de création d'emploi, de lutte contre le chômage et la pauvreté. Il a fait savoir que l'élaboration d'un plan opérationnel annuel doit permettre de traduire les ambitions de la CPM Agou en action concrète, mesurable et réalisable. Le président de la CPM-Agou, Efou Komi a invité les délégués à transmettre ces informations à la base pour une action commune en vue du bien de tous.

Avec ATOP/BSM/SED/BV


GUINNESS
TA GUINNESS 65 CL, PASSE À
1000 FCFA ROND !
Nouveau prix,
même goût
BLACK
BRILLE
DANS TOUT
BB LOMÉ S.A
GUINNESS
FOREIGN EXTRA
STOUT
ESTD 1759